

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2018

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Commune de FABRÈGUES

CONVOCATION

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du

CONSEIL MUNICIPAL

qui se tiendra en salle du Conseil Municipal, **Espace Paul Doumer**

MARDI 10 AVRIL 2018 à 19 h 00.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Fabrègues, le 3 avril 2018.

Le Maire,
Jacques MARTINIER.

ORDRE DU JOUR :

1. Information sur les décisions prises dans le cadre de la délégation L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
2. FINANCES : Affectation du résultat d'exploitation 2017.
3. FINANCES : Budget Primitif 2018.
4. FINANCES : Budget Annexe 2018 – PEAS MIRABEAU.
5. VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE : Attribution des subventions aux associations pour 2018.
6. DIVERS : Démarche de protection des captages du Flès (Villeneuve-lès-Maguelone) : lancement d'un Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) en groupement de commandes avec Montpellier Méditerranée Métropole.

Questions Orales du groupe « FABREGUES CITOYENNE »

Elus Fabrègues Citoyenne

Questions orales à M. Le Maire

Conseil municipale du 10 avril 2018

Sécurité des déplacements dans la commune

- sécurité des piétons : pour descendre du village vers le Coulazou , les piétons doivent emprunter un chemin goudronné , sans trottoir, emprunté par des deux roues et des voitures , alors qu'il existe un descendant vers le plan de fête. Ne serait-il pas possible d'ouvrir ce chemin aux piétons ?
- sécurité des cyclistes : Nous souhaitons faire remonter aux structures compétentes le problème de certaines bandes cyclables qui sont par endroit difficilement praticables voire dangereuses, et sur d'autres inexistantes. Est-il prévu d'étendre le domaine cyclable sur la commune ? Qui en assure l'entretien ?

Signalétique dans le village

La signalétique de certains bâtiments (écoles) n'est toujours pas réalisée malgré des demandes passées. Qui choisit les lieux, secteurs ou bâtiments à signaler ?

Marielle Fenech-Monfort – Jean-Pierre Laporte – Aurélie Matéo

COMPTE RENDU du groupe « FABREGUES CITOYENNE »

Cette séance était principalement consacrée à des questions budgétaires.

En préambule Le Dr Adjoint du service informatique de la Métropole a présenté la dématérialisation de la convocation des élus (i-delibRE). Les échanges entre collectivité et élus se feraient uniquement par voie électronique (convocations, dossiers soumis au conseil, ...), ce qui suppose que les élus sont équipés d'ordinateurs et imprimantes. Libre à chacun de passer à cette phase ou de continuer à recevoir les dossiers du conseil en version papier. Nous considérons pour notre part que pour travailler efficacement les dossiers la version papier est nécessaire.

Budget primitif 2018

Le budget 2018 adopté par la majorité est dans la continuité des précédents, il reprend les propositions soumises au débat d'orientation budgétaire discuté au précédent conseil : présentation purement comptable, visant principalement au respect de ratios financiers, sans référence aux besoins des habitants et aux priorités à satisfaire, et sans vision prospective. En démocratie on devrait discuter de choix politique à mener, après organisation du débat sur la base de bilans (sur les postes importants du budget qui restent encore de la compétence municipale : cantine, CCAS, ...) et de l'analyse des besoins de la population.

Avec un résultat 2017 de plus de 1,2 million d'€ à reporter en 2018, le montage du budget ne posait pas de problème financier particulier. Sachant qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un fonds de roulement aussi important (autour de 600 mille €) nous pensons qu'il était opportun de profiter de la situation pour répondre à certains besoins non satisfaits.

Fonctionnement : Au niveau du fonctionnement, on peut constater par exemple le rôle essentiel joué par les associations dans l'animation de la commune. Avec l'agrandissement de la ville, certaines fonctions ne relèvent plus de ce type de réponse. Il nous apparaît en particulier utile de s'intéresser à la jeunesse. Nous pouvons constater chez le public adolescent, à Fabrègues comme ailleurs, le développement de pratiques addictives qui devraient avoir une réponse en terme de service public éducatif, pas seulement en terme de police. Un travail de réflexion devrait être mené sur ce problème qui demande du professionnalisme. La réponse du Maire ne peut nous satisfaire « On n'est pas les plus mal lotis et que font les parents ? La prochaine commission éducation en parlera ! »

Investissements : un budget gonflé artificiellement par des projets qui seront reportés et qui ne servent qu'à créer des excédents de fin d'année !

Nous avons notamment regretté :

- le peu d'engagement pour les économies d'énergies, pourtant rentables rapidement !

- le budget caméras encore élevé : 14 000€ auxquels il faut ajouter 5 500€/an pour l'entretien !
- ...

Questions orales :

- Sécurité des déplacements : Pas favorable à l'ouverture de la descente du plan des fêtes : chemin en stabilisé qui se dégrade à chaque pluie et pas souhaitable d'ouvrir le secteur protégé par une clôture.

Bandes cyclables et sécurité des cyclistes : la voirie dépend de la métropole. La plupart des bandes, notamment celles conduisant au collège sont effacées. Signalement a été fait à la métropole ; Fabrègues est en attente de son tour parmi les 31 communes ! Mais un courrier sera fait à la métropole.

- Signalétique directionnelle inexistante de certains bâtiments communaux (écoles en particulier). La métropole qui gère les panneaux de voirie n'identifie pas les écoles ! La mairie peut signaler sur les réglottes d'affichage des commerces les bâtiments non signalés par la métropole. Un courrier sera aussi fait par le Maire pour rappeler ce fait.

En 2016, les 31 communes de la Métropole ont transféré leur compétence voirie ; cette mutualisation devait générer un meilleur service à la population, tout en étant source d'économies. Après deux années de fonctionnement un bilan s'impose !